

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Acceptation de dons et legs

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 24
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 23

Le conseil d'administration
Convoqué le : 27/01/2020
Réuni le : 06/02/2020
Sous la présidence de : Vincent Lepoint
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'acceptation de dons et legs.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Don FCPE
Objet: Soutien à la sortie intitulée "la guerre civile espagnole et l'exil républicains: le camp de Rivesaltes.
Montant: 150,00 €
Affectation: aide à la billetterie par exemple

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	23
Pour :	23
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepoint

Prénom : Vincent

Signé le: 07/02/2020 16:49:14

Lycée Louis Feuillade LUNEL - Service ACHATS

De: CDI LPO LOUIS FEUILLADE - LUNEL <cdi.0340030y@ac-montpellier.fr>
Envoyé: vendredi 17 janvier 2020 11:34
À: 0630687443@orange.fr
Cc: Y. Guillard
Objet: Re : V/ Demande de subvention

DON DE LA FCPE

Bonjour madame Mazenod,

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre projet.

C'est la première fois que j'organise ce genre de projet et en effet, après discussion avec la gestionnaire, les élèves vont participer à hauteur de 3 euros pour le transport et l'établissement prendra le reste à charge.

Nous vous enverrons les justificatifs après la sortie.

En vous remerciant

Bien cordialement

Le 17/01/20 10:07, inesmaz@orange.fr a écrit :

Bonjour madame Mora,

Le 3 décembre dernier vous avez fait part du besoin d'un coup de pouce financier pour votre projet de visite du mémorial de Rivesaltes.

Le bureau local de la FCPE s'est réuni pour étudier votre demande de subvention, le prévisionnel que vous nous avez fourni ne fait mention d'aucune participation des familles, ni de financement institutionnel ; seul le MRAP apporte son soutien financier.

La FCPE n'a pas pour objet d'apporter une aide financière liée aux déplacements (voyages et sorties scolaires) et ce malgré l'intérêt mémorial et pédagogique de ce projet.

Cependant, la FCPE Lunel soutiendra exceptionnellement votre projet en vous accordant une aide de 150€ pour la billetterie par exemple.

L'équipe de la FCPE se tient à votre disposition pour convenir de l'attribution de ce montant (sous réserve de présentation d'une facture).

Bien cordialement,

P/ le collectif FCPE
Laura Mazenod

Envoyé depuis l'application Mail Orange

--